

**Modalités de Contrôle des Connaissances**  
**Master 2 Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) - 2024/2025**  
**Parcours Intelligence Artificielle Appliquée (IA2) - Formation délocalisée - M1/M2 -**

Type Diplôme : Master M1 & M2			
COMPOSANTE	DS4H	DS4H_Antenne	SOPHIA
MENTION	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises		
CODE DIPLÔME	SMAGE18		
Session M1	Session Unique		
Session M2	Session Unique		
Régime d'inscription	Initiale Hors-Apprentissage / Formation Continue / Formation Permanente	Contrat d'Apprentissage/ Contrat de Professionnalisation	

Parcours Type en Master			
Parcours Type	Première année (M1) commune aux quatre parcours		
Heures Maquette Année 1	Heures Valorisées Année 1	Heures Maquette Année 2	Heures Valorisées Année 2
665	665	#REF!	#REF!

COMPENSATION
Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.
<b>Obtention des UE</b>
L'UE doit avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20
<b>Obtention du Semestre</b>
Pas de jury au semestre car les formations sont annualisées.
<b>Obtention de l'Année</b>
La moyenne générale de l'année doit être supérieure ou égale à 10/20 et aucune UE ne doit avoir une moyenne inférieure à 7/20. Une pénalité de 0,05 points par heure d'absence non justifiée est appliquée à toutes les UE de l'année.
<b>Note éliminatoire/ Note seuil</b>
Note éliminatoire : note inférieure à 7/20 à une UE à l'exception des UEs de l'offre transversale DS4H.
REDOUBLEMENT
Pas de redoublement, l'étudiant devra justifier de problèmes d'ordres personnels (maladie ...) avec des justificatifs pour être autorisé à redoubler (sur avis du jury).
<a href="#">Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</a>
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</a>

